



GHR
GROUPEMENT DES HÔTELLERIES
& RESTAURATIONS DE FRANCE

Communiqué de presse

Le nombre de défaillances d'entreprises ne cesse d'augmenter dans l'Hôtellerie-Restauration

Le nombre de défaillances d'entreprises dans le secteur HCR ne cesse d'augmenter d'année en année.

- En 2022 : 5 358 défaillances,
- En 2023 : 7 990 défaillances, soit une augmentation de 46%
- En 2024 : 8 714 défaillances, soit une nouvelle augmentation de 10%.

Entre 2022 et 2024, le nombre de défaillances d'entreprises dans le secteur HCR a augmenté de 62,6%, étant ajouté que 2 entreprises sur 3 sont in fine liquidées.

Au terme du 1^{er} semestre 2025, 4 773 défaillances d'entreprises ont été enregistrées dans le secteur HCR, **soit une nouvelle augmentation de 10%** par rapport au 1^{er} semestre 2024.

À noter en particulier, **la situation de la restauration traditionnelle qui au terme du 2^{ème} trimestre 2025** enregistre une augmentation des défaillances d'entreprises de **plus de 20% par rapport au 2^{ème} trimestre 2024**.

Ces chiffres sont la conséquence d'une part d'un net ralentissement de l'activité dans le secteur et en particulier dans la restauration, d'autre part d'une augmentation des charges d'exploitation.

En 2024, l'augmentation de 1% au total du volume de chiffre d'affaires est dû à la seule augmentation des prix pratiqués dans le secteur.

Dans le même temps, les charges d'exploitation continuent de peser en raison de l'inflation du prix des matières premières (+20 %), de l'énergie et des salaires.

Dans ces conditions, les résultats fondent. Selon l'Observatoire Fiducial, **le résultat d'un restaurant est passé de 11% en 2023 à 3% du chiffre d'affaires en 2024.**

Un tel résultat ne permet plus de rembourser les dettes accumulées et encore moins les PGE qui restent dus. Les défauts de trésoreries se multiplient

Cette situation explique l'explosion des défaillances dans la restauration et inquiète pour le futur des entreprises qui n'ont plus accès au crédit : selon la Banque de France, seulement 4 hôtels sur 10 et 3 restaurants sur 10 sont éligibles à un refinancement.

Catherine Quérard, Présidente du GHR est très inquiète. « *Cela fait plus de deux ans que je tire la sirène d'alarme et alerte les gouvernements successifs sur la très grande fragilité de la restauration française, deux ans que je leur demande de prêter attention à notre secteur. Les nouveaux chiffres des défaillances d'entreprises viennent le confirmer. Le secteur est en pleine crise et pour autant, rien n'est fait pour l'accompagner. Pire, il est sacrifié par la Ministre de la Consommation qui veut pérenniser l'usage « tout alimentaire » des titres-restaurant, une mesure qui a déjà coûté plus d'un milliard et demi d'euros à la restauration. Il est urgent de mettre fin à cette hémorragie et d'amender d'ores et déjà le projet de loi de modernisation du titre-restaurant.* »

Sources Altares

À propos du GHR

Le Groupement des Hôtelleries & Restaurations de France (GHR) est né le 1er janvier 2023 de la fusion de trois organisations professionnelles représentatives : le **GNI**, Groupement National des Indépendants Hôtellerie et Restauration, le **SNRTC**, Syndicat National de la Restauration Thématique et Commerciale et le **SNRPO**, Syndicat National de la Restauration Publique Organisée. Le GHR, présidé par Catherine Quérard, fédère à ce jour 15 000 établissements employant 180 000 salariés.